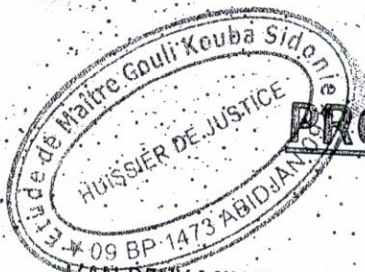


**PROCES -  
VERBAL  
D'AUDITION**



## PROCES VERBAL D'AUDITION

**C O R R I M**

L'AN DEUX MILLE DIX (2010)

ET LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE

DE 11 HEURES A 12 HEURES

### A LA REQUETE DE :

Monsieur LAURENT GBAGBO, né le 31 mai 1945 à GAGNOA, de nationalité Ivoirienne, Enseignant Chercheur, Candidat à l'élection Présidentielle au second tour de la République de Côte d'Ivoire, domicilié à Abidjan Cocody, quartier Ambassade.

Lequel faisant élection de domicile dans la dite ville, m'a exposé ce qui suit :

Que pour le bon déroulement du second tour de l'élection présidentielle, prévue pour le dimanche vingt huit (28) novembre 2010, sa Direction Locale de Campagne (DLC) de Korhogo, a réquisitionné certains des militants de La Majorité Présidentielle (LMP) en vue de superviser le vote dans les différents bureaux.

Que malheureusement, ces militants légalement requis n'ont pu assister au déroulement du scrutin parce qu'ils ont été séquestrés par les éléments des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) et des militants du Rassemblement des Républicains (RDR) qui les ont sauvagement bastonnés.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, il me requiert de toute urgence à l'effet d'auditionner Monsieur DOULAYE COULIBALY, né le 1<sup>er</sup> janvier 1952, enseignant militant LMP DDC de Boundiali domicilié à Abidjan Cocody et d'en dresser procès verbal.

### DEFERANT A CETTE REQUISITION

Maitre **GOULI K. Sidonie**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel  
du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance d'Abidjan - Plateau  
A l'Angle du Bd Clozel - Avenue Marchand  
Immeuble GYAM 5<sup>è</sup> Etage Porte G5  
11 BP 11874 ABIDJAN 01 - Tél. : 20 21 44 22  
demeurant soussigné

Me suis rendu ce jour, au quartier général de campagne, du candidat LAURENT GBAGBO sis à la Riviera Attoban, où se trouvaient les militants de la LMP qui ont subi ces exactions dans les zones Centre-Nord-Ouest (CNO) sous contrôle des Forces Nouvelles.

Le 28 novembre 2010, dans le département de Boundiali, de nombreuses anomalies ont émaillé les élections présidentielles.

A l'EPP, Ibrahima Koné, notre représentant a été pris violemment à partie par une foule massée devant le bureau de vote. Il s'agit du superviseur KONE Kapié tabassé par une foule et sa moto a été

cassée, 02 portables de marque Samsung lui ont été volés, une somme de 57 000 FCFA, représentant les primes lui a été volée. Ses vêtements ont été mis en lambeaux.

Une descente musclée à son domicile a été évitée de justesse grâce à ses voisins du quartier.

Finalement, l'intéressé craignant pour sa vie, a déserté son domicile. Le DDC, monsieur Koulibaly Doulaye a dû déboursier la somme de 60.000F pour les représentants et a permis le transfert de l'intéressé vers son village natal. Une plainte a été déposée au commissariat de Boundiali sous numéro 1057 /PU / BDLI du 28 novembre 2010 à 12 heures 53 minutes.

A Nondara, notre superviseur Konaté N'Gana a été chassé de sa zone et s'est retrouvé au domicile du DDC. Nos représentants ont été menacés de mort si jamais ils s'opposaient à tous les actes que certains militants du RDR feraient dans les bureaux de vote. A notre départ, notre collaborateur était encore recherché par les militants du RDR.

Diabaté Tata, une des superviseurs a été prise à partie et a dû quitter le lieu de vote. Elle a été poursuivie jusqu'à son domicile. Aux dernières nouvelles elle est encore en danger dans sa famille et des mesures pour l'extirper doivent être prises par les autorités.

A Gbémou, notre superviseur a été lui aussi agressé et maintenu à un barrage à la sortie de Boundiali et sa moto a été saisie. En ce moment il est aux mains des forces nouvelles qui nous demandent de payer la somme de 25.000 fCFA pour nous remettre la moto.

Le coordonnateur qui était allé tenter de libérer notre représentant de Gbenou a été arrêté. Il a essuyé deux coups de feu et doit sa vie à la promptitude de certains soldats forces nouvelles qui ont lutté avec l'agresseur pour détourner les coups de feu. Il a été gardé pendant deux heures, menacé et traité de tous les noms d'oiseaux et de mots que mon éducation m'interdit de reproduire ici.

Son téléphone Iphone 4 a été cassé, sa voiture endommagée. Grâce au DDC, le coordonnateur traumatisé a rejoint sa base.

A N'dara notre superviseur nous a rapporté avoir été intimidé et que le suivi par nos représentants des opérations de vote a été impossible, les menaces étaient telles qu'ils n'ont pas suivi le déroulement du vote.

A Tombougou – Samorosso, nos représentants ont joué le rôle de figurant car la tension était telle qu'ils n'ont pas osé faire le moindre signe de protestation.

A Guinguéréni, la situation était identique à celle déjà décrite, et pour éviter d'être lyncher, nos représentants sont restés muets devant les grossiers agissements de la part de ceux qui étaient censé être là pour la sécurité des membres sans exception des bureaux de vote.

A total, il faut noter que vers 16 heures des élus RDR ont tenté d'acheter la conscience de nos représentants. Face à leur refus ils ont dû assister impuissant à la sarabande des forces nouvelles, certains ont même voté à plusieurs reprises.

Nous disons au final que les élections à Boundiali Sous Préfecture n'ont été qu'une mascarade. Nos représentants ont fui pour préserver leur vie et celles de leurs familles. Tout ou partie de ces agissements ont été rapportés au Président de la CEI.

Le président de la CEI peut attester de certains faits. Il s'est rendu à la brigade des forces nouvelles et a pu voir que notre coordonnateur y était effectivement et a pu voir dans quelle position il y était.

Il me revient de dire ce que l'on doit faire au vu de ce qui précède. Mon souhait est que les votes soient purement et simplement annulés dans ces zones puisqu'ils sont loin de refléter la réalité

Plus rien n'étant à entendre à 12 heures, j'ai donc clos la présente audition et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal d'audition pour servir et valoir ce que de droit

Et le cout en ce qui me concerne est de : 120.000 FCFA

**HUISSIER DE JUSTICE**

C O U T	
Original.....	2500
Copie.....	6000
Copie Pléves.....	1000
Timbres.....	
Enregistrement.....	
Répertoire.....	
Correspondance.....	
Débours.....	
Vacations.....	100000
Indemnités Km.....	
Indemnités séjour.....	
Lettre Recg. mandée.....	
Art. 97.....	10000
TPS 15%.....	15000
Total.....	120000

